

NON à la privatisation

des tâches des assistants de sécurité publique (ASP) !

Le conseiller d'Etat Pierre Maudet veut privatiser le convoyage de détenus. Les 80 assistants de sécurité publique (ASP) qui accomplissent cette tâche ont appris lundi que 50 d'entre eux allaient être remplacés par des agents privés. C'est inacceptable!

Au mépris du personnel

Un changement d'affectation est imposé aux ASP avec leur transfert à la Police de la sécurité internationale. A la clé pour une partie d'entre eux: une perte d'acquis ou une péjoration des horaires. C'est aussi la disparition d'un savoir-faire construit depuis une vingtaine d'années.

Le dumping par la grande porte

La privatisation est un moyen de réduire les salaires: les agents privés sont payés environ 20% de moins que les ASP.

A son entrée en fonction à la tête du Département de la sécurité et de l'économie (DSE), Pierre Maudet annonçait haut et fort qu'il traquerait et punirait le dumping salarial. Aujourd'hui, il en est le premier artisan!

La sécurité privatisée

Transporter des détenus et surveiller les audiences des tribunaux: c'est loin d'être des tâches anodines! Il n'est pas tolérable que l'Etat s'en défasse au profit d'une entreprise privée. Par ailleurs, les agents privés ne sont pas assermentés.

Un si doux mensonge

La nouvelle Loi sur la police (LPol) était présentée comme un rempart contre la privatisation, car elle prévoit que l'Etat ne peut donner des mandats externes qu'«à titre exceptionnel et pour une durée limitée».

La loi n'est pas encore en vigueur que Pierre Maudet fait déjà le contraire de ce qu'il promettait!

« RIE III », une machine de guerre contre les services publics

La privatisation du convoyage des détenus est un ballon d'essai avant la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Ce projet entraînerait des pertes fiscales de plus de 500 millions pour le canton de Genève! Les conséquences seraient désastreuses pour les services publics. Le conseiller d'Etat Serge Dal Busco invoque déjà la nécessité de «réduire le coût des postes de travail, diminuer le nombre de fonctionnaires, renoncer à certaines prestations (...)» (*L'Agefi*, 10 avril 2015).

Nous devons contrer ces cadeaux fiscaux par tous les moyens à notre disposition!

Toutes et tous ensemble contre le dumping salarial et contre les privatisations !